

Communiqué AMEN BANK (Contrat de liquidité)

Les initiateurs du contrat de liquidité des actions AMEN BANK et l'intermédiaire en bourse AMEN INVEST informent le public que le contrat est arrivé à échéance le 20-10-2018.

Il est rappelé que le contrat de liquidité d'AMEN BANK est rentré en vigueur le 20-10-2017. Il était composé de 40 000 titres AMEN BANK et de et de 1 000 000 dinars de liquidité.

A la date de clôture du contrat, soit le 20-10-2018, ce contrat était composé de 108 218 titres AMEN BANK et de 1,426,128.081 dinars de liquidité.

Il est à noter que les principaux actionnaires d'AMEN BANK vont mettre en œuvre à compter du 22-10-2018 un nouveau contrat afin d'assurer la liquidité des actions AMEN BANK et la régularité de leur cotation. Le dit contrat est composé de 40 000 titres AMEN BANK Actions Anciennes et de 1 000 000 dinars de liquidité.